Questions orales

L'hon. M. Stanfield: Il est très clair que le gouvernement n'est pas prêt à faire face à ses responsabilités. Je demande à nouveau au premier ministre, étant donné les augmentations importantes des prix de la viande, du poisson et de la volaille—plus de 14 p. 100 au cours de l'année—et tenant compte des chiffres publiés aujourd'hui indiquant la tendance actuelle, si le gouvernement est maintenant disposé à accorder une augmentation immédiate des prestations aux retraités, aux aveugles et à d'autres.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Trudeau: Je crois comprendre, monsieur l'Orateur, que ces applaúdissements sont en partie motivés par la position du gouvernement ainsi qu'elle a été exposée hier par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Des voix: Bravo!

LA HAUSSE DE L'ALIMENTATION—L'ENQUÊTE MINISTÉRIELLE SUR LES CAUSES—LES MESURES ENVISAGÉES

M. David Lewis (York-Sud): Puis-je poursuivre ce sujet, monsieur l'Orateur, et poser mes questions, en premier lieu, du moins, au ministre de la Consommation et des Corporations. Son ministère a-t-il suivi de près ces augmentations de prix des aliments, a-t-il fait enquête sur les raisons de ces hausses et a-t-il déterminé si elles se justifiaient, ou si les supermarchés et d'autres intermédiaires ne sont pas tout simplement en train d'encaisser tous les profits possibles? Son ministère prépare-t-il des mesures répondant à cette très sérieuse situation du prix des aliments?

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, le ministère a suivi l'évolution des prix. La principale compétence du ministère est exposée dans la loi relative aux enquêtes sur les coalitions et, comme je l'ai fait remarquer à la Chambre, l'usage, à mesure que les gouvernements se succédaient, a été de ne pas parler d'une enquête de ce genre, sauf si elle est terminée, ou si la question est renvoyée à la Commission sur les pratiques restrictives du commerce ou encore si des procédures juridiques sont entamées. Quant aux mesures, je renvoie l'honorable député à la réponse donnée par le premier ministre il y a quelques instants.

LA HAUSSE DE L'ALIMENTATION—L'OPPORTUNITÉ DU BLOCAGE DES PRIX—L'ENQUÊTE DU COMITÉ SPÉCIAL

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, peutêtre pourrais-je adresser ma question suivante au premier ministre. Considérant que tout comité parlementaire ou toute autre commission menant une enquête à ce sujet doit attendre un certain temps avant qu'un rapport soit produit, sans parler du délai avant que des mesures soient prises, et considérant la situation très grave qui découle de l'augmentation des prix alimentaires, surtout pour les familles ayant un faible revenu, j'aimerais demander au premier ministre s'il n'envisagerait pas de bloquer les prix alimentaires et en même temps de subventionner les agriculteurs qui pourraient pâtir d'un blocage des prix de l'alimentation...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. L'honorable député admettra que c'est là une question bien longue. La [L'hon. M. Hees.]

question devrait être posée le plus succinctement possible. Le ministre ou le premier ministre voudront peut-être y répondre maintenant.

M. Lewis: Je ne sais pas si le premier ministre a entendu mes dernières paroles . . . un blocage des prix de l'alimentation en attendant la fin des délibérations et la rédaction du rapport du comité.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il me semble que la proposition faite par le leader du Nouveau parti démocratique n'est pas très facile à suivre. Il demande, d'une part, que les prix soient bloqués et, d'autre part, que les cultivateurs bénéficient de subsides. Je propose que sa suggestion, si elle a de la valeur, soit présentée au comité qui a reçu le mandat de recommander les mesures à prendre et qui peut recommander des mesures temporaires, sans attendre d'avoir présenté un rapport définitif. Si la proposition du leader du NPD a quelque valeur que ce soit, elle sera reconnue comme telle, j'en suis certain, par tous nos collègues faisant partie du comité et, dans ce cas, le gouvernement serait disposé à prendre immédiatement les mesures nécessaires.

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de York-Sud qui désire poser une question supplémentaire et qui sera suivi par le député de Brome-Missisquoi qui veut poser une autre question supplémentaire.

LA HAUSSE DE L'ALIMENTATION—LA QUESTION DU CONTRÔLE DES PRIX ET LA CONFÉRENCE DES MINISTRES DES FINANCES

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Finances une question dans le même domaine, fondée sur le fait que, sauf erreur, le ministre des Finances participera à une réunion des ministres provinciaux des finances le 18 de ce mois-ci. Le ministre envisagerait-il d'inscrire à l'ordre du jour de cette réunion un article précisant la nécessité de prendre certaines mesures à l'égard du contrôle des prix de l'alimentation au Canada, étant donné que, selon les prévisions, ces prix continueront à augmenter, de façon que les gouvernements fédéral et provinciaux puissent collaborer dans l'imposition du choix des contrôles nécessaires sur les prix de l'alimentation?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, un article inscrit à l'ordre du jour se rapporte à la situation économique dans son ensemble et il est suffisamment vaste pour permettre la discussion de ce sujet. Je doute fort que l'unanimité puisse être obtenue de la part des provinces sur ce sujet, étant donné que la plupart des gouvernements provinciaux se sont prononcés contre cette proposition.

LE CHÔMAGE ET L'INFLATION—LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE LÉGISLATIVE

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, en raison de la priorité accordée aux affaires économiques dans le discours du trône et de la hausse de l'inflation et du taux de chômage annoncée cette semaine, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement a adopté des mesures et des lois pour faire face à ces hausses, de sorte que la Chambre puisse examiner ces questions dès la semaine prochaine, c'est-à-dire maintenant?